

DÉTERMINER SES PRIX DE REVIENT

Le bon prix pour le client et l'entreprise

PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise (artisans, commerçants),
conjoint, salarié, ...

DURÉE

2 jours (14h) en présentiel
Durée adaptée si formation intra-entreprise

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

HORAIRES

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 6 à 12 participants

TARIFS

- Artisan / conjoint avec statut : 280 € / jour
 - Autre public : 350 € / jour
 - Tarif intra-entreprise : sur demande
- Le coût de la formation pourra être pris en charge partiellement, totalement ou pas du tout par un financeur (FAFCEA, AGEFICE, OPCO...).
- Nous consulter pour connaître les possibilités de prise en charge.

DELAI D'ACCES

L'inscription est validée à réception du contrat de formation. Votre CMA se réserve la possibilité de proposer une date ultérieure ou un autre lieu de formation.

POSITIONNEMENT

Un entretien de positionnement est réalisé en amont de la formation afin d'identifier les besoins du participant et lui proposer la formation la plus pertinente.

NOS PROCHAINES DATES



Les 29 et 30 septembre 2025

▼ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Établir ses prix en fonction de son activité à partir d'une méthode simple
- Créer ses outils de gestion pour contrôler les coûts de ses travaux et prestations

▼ PROGRAMME

BIEN COMPRENDRE LES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GESTION

- Identifier tous les éléments contribuant au coût de revient : coût d'achat, production, distribution, préparation, administratif...
- Distinguer les coûts directs et indirects
- Déterminer les charges et dépenses de l'entreprise : variables, fixes...
- Calculer le seuil de rentabilité ou point mort
- Comprendre et calculer la marge sur coût variable
- Analyser l'impact du régime juridique, fiscal et social sur la rentabilité
- Fixer un coût horaire pour différentes activités de l'entreprise

LA MÉTHODE DE CALCUL DU COÛT DE REVIENT

- Comprendre Déterminer les dépenses générales de l'entreprise
- Évaluer la rémunération du dirigeant et l'impact des charges sociales
- Déterminer le coût horaire de fonctionnement de l'entreprise
- Intégrer les charges variables dans le calcul du coût de revient
- Déterminer le coût de revient global d'une activité

METTRE EN PLACE UN OUTIL DE CALCUL ET L'UTILISER

- Créer et personnaliser un outil de calcul sur tableur et le personnaliser pour l'entreprise
- Saisir et manipuler des données spécifiques
- Passer du coût de revient au prix de vente
- Utiliser le coût de revient comme outil l'aide à la décision

SYNTHÈSE ET ANALYSE INDIVIDUELLE

- Valider les indicateurs de calcul du coût de revient spécifique à l'entreprise
- Finaliser les tableaux de calcul
- Analyser individuellement les résultats pour prendre des décisions stratégiques

▼ FORMATEUR

Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

▼ MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES ET DOCUMENTS REMIS

La formation repose sur une **pédagogie active** alternant théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations. L'ensemble des **ressources et supports pédagogiques** sera mis à disposition des participants pour faciliter l'apprentissage et le transfert des compétences en situation professionnelle.

▼ SUIVI ET EVALUATION

Evaluation des acquis

À l'issue de la formation, une attestation de capacité est remise. Elle valide les compétences acquises et leur transférabilité en situation professionnelle, sur la base des mises en pratique et évaluations réalisées par le formateur.

Evaluation de la satisfaction

La satisfaction des participants est recueillie en fin de formation au moyen d'un questionnaire diffusé via notre plateforme Yparéo.

Suivi post formation

Un suivi individuel ou une formation complémentaire peut être proposé.
Devis sur demande.

RENSEIGNEMENT & INSCRIPTION auprès de votre conseillère formation

Alexandra MICHAUD / Séverine DOKOSSI

02 38 68 00 78 / 02 38 62 16 92 - formation-continue.45@cma-cvl.fr

REFERENT HANDICAP

L'établissement s'est doté de la capacité d'étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats souhaitant s'inscrire à une formation, afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Christelle SUREAU

ref.handicap@cma-cvl.fr

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire

N° de SIRET : 130 027 980 00015

N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

SITE DE FORMATION

CMA CVL – Site d'Orléans

44 rue du Faubourg Bourgogne – 45000 Orléans

30 06 - bonjour@cma-cvl.fr